
Présidence : Bulgarie**SEANCE SPECIALE DU CONSEIL PERMANENT
(528ème séance plénière)**1. Date : Jeudi 7 octobre 2004

Ouverture : 10 h 05

Clôture : 10 h 20

2. Présidence : M. I. Petrov3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : DECISION SUR LE BUDGET ADDITIONNEL
POUR 2004 EN FAVEUR DU BUREAU DES
INSTITUTIONS DEMOCRATIQUES ET DES
DROITS DE L'HOMME

Présidence

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 630 (PC.DEC/630)
sur le budget additionnel pour 2004 en faveur du Bureau des institutions
démocratiques et des droits de l'homme ; le texte de cette décision est joint en
annexe au présent journal.

Point 2 de l'ordre du jour : DECISION SUR LE LIEU ET LES DATES DU
SEMINAIRE MEDITERRANEEN DE 2004

Présidence

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 631 (PC.DEC/631)
sur le lieu et les dates du séminaire méditerranéen de 2004 ; le texte de cette
décision est joint en annexe au présent journal.

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Candidature de l'Espagne à la présidence de l'OSCE en 2007* : Présidence, Croatie, Espagne
- b) *Présentation d'un projet de résolution de l'Organisation des Nations Unies sur la coopération entre cette dernière et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (CIO.GAL/94/04 Restr.)* : Présidence
- c) *Réunion conjointe du Conseil permanent et du FCS devant avoir lieu le 10 novembre 2004* : Présidence
- d) *Annonce de la date limite du 8 octobre 2004 pour la réception des candidatures des observateurs de longue durée des prochaines élections aux Etats-Unis d'Amérique* : Présidence
- e) *Annonce d'une réunion sur les activités du BIDDH relatives aux élections, devant avoir lieu le 28 octobre 2004* : Présidence
- f) *Elections municipales en Bosnie-Herzégovine tenues le 2 octobre 2004* : Bosnie-Herzégovine
- g) *Questions d'organisation* : France, Biélorussie, Présidence

4. Prochaine séance :

Jeudi 21 octobre 2004 à 10 heures, Neuer Saal